

**PROCEDURE DE RENOUELEMENT D'ENREGISTREMENT D'UN  
REGROUPEMENT CORPORATIF**

**REMARQUES PREALABLES**

Les Regroupements Corporatifs ne peuvent pas souscrire de licences. Ils ont pour objet le « Rattachement Corporatif » de joueurs, titulaires d'une licence « FEDERALE » ou « JEUNE » licenciés dans une association. « Seul votre club de rattachement est habilité à effectuer cette action ».

Rappel des conditions d'enregistrement :

- Le regroupement est rattaché à « un club affilié » à la Fédération française de squash.
- Le regroupement doit désigner un correspondant/référent licencié dans une association affiliée.
- Le regroupement doit compter au moins 4 joueurs.

Chaque membre du regroupement :

- Déclare reconnaître les statuts et les règlements intérieurs et techniques de la Fédération française de squash, et s'engage à les respecter.
- Déclare avoir pris connaissance, sur le site Fédéral, de l'intégrité du contrat d'assurance souscrit par la Fédération.
- Certifie l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce dossier et s'engage à signaler immédiatement à la FF SQUASH, à sa ligue et à son Comité Départemental, tout changement d'adresse mail ou de nom du référent.

Certifie être informé(e) qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès de la Fédération, conformément à l'art. 27 de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978.

**PROCEDURE DE RENOUELEMENT D'ENREGISTREMENT**

**Renouveler l'enregistrement de mon Regroupement Corporatif :**

Connectez-vous à votre « Espace », vérifiez vos informations, votre « Responsable » comme indiqué par l'application. Réglez vos frais d'enregistrement en ligne pour terminer. Un didacticiel détaille les opérations, vous le trouverez dans « Téléchargements Documents » de l'outil de gestion des licences.

**Frais d'enregistrement :**

Vous pourrez régler les frais d'enregistrement de 30€, en ligne en utilisant votre ancien identifiant. Dans le cas où votre entreprise prendrait en charge cet enregistrement sachez que vous pourrez leur présenter la facture acquittée « à télécharger dans votre Espace Regroupement ».